

CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mesdames les Conseillères départementales
Messieurs les Conseillers départementaux

Session d'octobre 2026

Lyon, le 21 SEP. 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,

Je vous informe de la tenue d'une session de notre assemblée le :

Mardi 13 octobre 2026

Maison des Compagnons du Devoir
1 bis Chemin des Tards-Venus à Brignais

Cette journée est ainsi programmée :

9 h 30 : Commission permanente et comité de programmation

10 h 30 : Séance publique

En cas d'impératif, cette réunion pourra se tenir en visioconférence et les horaires pourront être adaptés.

Cette séance sera précédée par la tenue des commissions spécialisées le **mardi 6 octobre 2026**. Le tableau, en annexe, vous précise le lieu et les horaires de ces réunions.

Le rapport de chacune des affaires, inscrites à l'ordre du jour de ces réunions, vous sera communiqué dans le respect des délais prévus aux articles L. 3121-19 et L. 3121-19-1 du code général des collectivités territoriales, soit 12 jours avant pour les affaires soumises au Conseil départemental et 8 jours avant pour celles soumises à la commission permanente.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU

Votre interlocuteur : Aude MORIOU

① 04 72 61 70 57 ✉ aude.moriou@rhone.fr

Nos Réf. : **ASS-AMO/DBA-26/06-01**



DÉPARTEMENT DU RHÔNE